

L'actu du jour

La grippe aviaire est de retour

Les éleveurs de volaille français sont inquiets : la grippe aviaire est de retour ! Cette maladie, qui n'est pas dangereuse pour l'homme, est à nouveau signalée dans plusieurs élevages du sud-ouest de la France. C'est un coup dur pour les éleveurs, qui venaient à peine de se remettre de la dernière épidémie de grippe aviaire.



Les élevages de volaille français sont à nouveau menacés par la grippe aviaire.
©AFP PHOTO / PHILIPPE HUGUEN

La grippe aviaire, c'est quoi ?

C'est une maladie qui affecte **uniquement les oiseaux**. Certains d'entre eux, comme **les canards ou les poulets d'élevage**, sont très sensibles à ce virus.

L'homme ne peut pas être contaminé, **même s'il mange de la viande ou du foie gras provenant d'un animal infecté**. Par contre, cette maladie est une vraie catastrophe pour les éleveurs, car le virus peut provoquer en moins de 2 jours **la mort de toutes leurs volailles**.

Comment se répand l'épidémie ?

Les premiers cas de grippe aviaire ont été détectés à **la fin de novembre dans un élevage du Tarn**. Aujourd'hui, l'épidémie s'étend dans le sud-ouest de la France, où l'on trouve beaucoup d'élevages de volailles.

Pourquoi en parle-t-on ?

Parce que cette maladie, qui touche les volailles, a refait son apparition en France depuis la fin du mois de novembre.

D'autres pays d'Europe où on élève des volailles, comme la Hongrie ou l'Allemagne, sont eux aussi touchés par le virus.

On pense que la grippe aviaire **est apportée par les oiseaux migrateurs**, les canards sauvages par exemple. Si un oiseau sauvage atteint par la maladie se pose près d'un élevage, **y laisse ses fientes ou boit dans l'abreuvoir des volailles**, il peut transmettre le virus.

Le virus peut aussi **être transporté d'un élevage à un autre**, dans les salissures collées aux bottes des éleveurs ou aux roues des véhicules. Pour lutter contre l'épidémie, **il est interdit aux éleveurs des zones concernées de transporter leurs animaux** : impossible de les amener à l'abattoir pour les vendre, tant que la maladie n'aura pas totalement disparu.

Pour mieux comprendre, tu peux regarder cette vidéo de mai 2016, à l'époque de la dernière épidémie qu'a connu notre pays :

Une épidémie qui tombe très mal...

Cette nouvelle épidémie de grippe aviaire tombe **pile au moment où les éleveurs s'apprêtaient à vendre beaucoup de volailles et de foies gras**, qui sont des produits très demandés à Noël.

L'hiver dernier, la précédente épidémie de grippe aviaire **avait déjà fait perdre beaucoup d'argent aux éleveurs**. Les empêcher de vendre normalement leurs volailles est donc un nouveau coup dur pour eux. Mais à ce jour, **c'est le seul moyen connu** pour lutter efficacement contre l'épidémie.

Émilie Leturcq

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)